



## Peut on enlever un nom sur le bail

Par **jeryane**, le **21/02/2014** à **00:06**

Bonjour,

J'ai pris une maison en location avec mon mari en decembre 2013.

J'etais en maladie,en ALD,mon mari etait donc le bailleur principal et moi en deuxième car l'agence n'a pas tenu compte de mes indemnités journalières.

Aujourd'hui nous sommes séparés depuis des mois et la procedure de divorce est en cours.

Je souhaiterais demander l'APL car mon loyer est de 585e et je ne touche que 800e d'indemnités journalières,mais pour le dossier d'APL,je dois faire remplir par mon proprietaire une attestation.

Mais comment lui dire que mon mari est parti et que je suis seule,j'ai peur qu'il me demande de quitter la maison n'ayant pas de revenus fiables.

N'etant pas au courant de notre separation il va indiquer que nous sommes les deux bailleurs et je n'aurais donc pas d'APL.

Je ne sais plus quoi faire,pouvez vous me dire quels sont mes droits,SVP?

Merci

Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **21/02/2014** à **08:40**

Bonjour, votre mari doit envoyer son préavis de départ. Le bail se poursuivra sans lui normalement. Le bailleur qui est le propriétaire devra obligatoirement vous garder au moins jusqu'à la fin du bail, cordialement

Par **aguesseau**, le **21/02/2014** à **18:16**

bjr,;  
mais votre mari restera solidaire du paiement des loyers jusqu'à la fin du bail;  
cdt

Par **jeryane**, le **21/02/2014** à **23:26**

Bonsoir,  
Merci à vous cocotte1003 ainsi qu'à vous aussi aguesseau pour vos renseignements précis et rapide, j'ai un peu plus confiance et j'ai bon espoir maintenant de pouvoir garder ma maison !!!  
Je démarre les démarches dès lundi.  
Merci beaucoup et excellent week end à vous deux !!!!  
Bien Cordialement.

Par **Lag0**, le **22/02/2014** à **10:23**

[citation]mais votre mari restera solidaire du paiement des loyers jusqu'à la fin du bail;  
[/citation]  
Bonjour,  
Plutôt jusqu'au prononcé du divorce...

Par **jeryane**, le **22/02/2014** à **18:52**

Bonjour Lag0,  
Merci à vous aussi pour votre renseignement.  
Mon mari m'a assuré de ne pas m'inquiéter, il se portera cautionnaire jusqu'à temps que je reste dans cette maison.  
Je pense donc qu'avec une telle garantie, mon mari étant policier municipal et touche un gros salaire, ils vont accepter de me laisser dans la maison, surtout que j'aurais droit aussi à une forte APL.  
Merci à vous tous pour votre aide!!  
Cordialement.